

# Municipales 2014



LES FICHES PRATIQUES DE LA FEVE

## Une politique municipale d'égalité femmes-hommes

**NANTES**

PAR DOMINIQUE TRICHET-ALLAIRE,  
CONSEILLÈRE MUNICIPALE EN CHARGE DES DROITS DES FEMMES  
MANDAT : 2008-2014



La France n'est encore qu'aux prémices des politiques égalitaires femmes-hommes. Pour prendre en main cette thématique, il faut s'armer de détermination, jouer de pédagogie et suivre quelques bons conseils, en s'appuyant sur ce qui a pu fonctionner ailleurs...

Dominique Trichet-Allaire, conseillère municipale écologiste à Nantes de mars 2008 à mars 2014, revient sur son expérience.

Créée en 1989, la délégation Droits des femmes de Nantes avait jusqu'ici surtout un rôle de soutien financier et moral aux associations qui œuvrent pour les droits des femmes.

Quand elle a pris cette délégation en main, Dominique Trichet-Allaire s'est attachée à poser les bases d'une politique publique municipale à part entière pour l'égalité femmes-hommes.

### CONSEIL N° 1

**LES PIÈGES D'UNE DÉLÉGATION TRANSVERSALE**

Sur le papier, une délégation transversale est attrayante. Dans la pratique, c'est plus compliqué. **Dominique Trichet-Allaire** l'a expérimenté avec sa délégation. Les difficultés: *pas de budget propre, pas de service dédié ou de moyens pour agir sur ces derniers, des relations compliquées avec les élu-es sur le périmètre desquel-les ces délégations empiètent...*

### Pour y remédier...

- **Trouver des alliés afin de faire face à l'absence de budget propre.** Ce peut être, par exemple, monter des projets avec d'autres élu-es, des associations... ou appuyer des dossiers existants au sein de la Ville. *Cette médiation permettra d'obtenir des résultats concrets qui crédibiliseront votre action d'élu-e.*
- **S'appuyer sur la ressource disponible.** Ici, ce fut une stagiaire en Master 2 "genre, égalité et politiques sociales".
- **Des rendez-vous individuels avec les élu-es pour mieux se connaître, mieux se comprendre et définir des axes communs de travail.** Parmi les dossiers menés en concertation: en lien avec l'adjoint à la tranquillité publique, une campagne d'affichage et une table-ronde sur la prostitution à Nantes; avec la conseillère municipale à l'état civil, un travail sur la prévention des mariages forcés; avec l'élu à la coopération décentralisée, des projets de solidarité internationale contribuant à l'amélioration des conditions de vie des femmes et jeunes filles.

### CONSEIL N° 2

#### SENSIBILISER EN INTERNE

**La première des cibles, ce sont les élu-es et les services administratifs.** Un des points clés du travail de Dominique Trichet-Allaire a été de faire prendre conscience de l'existence des inégalités perpétuées au sein de la collectivité locale: « *La pensée dominante est que l'égalité entre les femmes et les hommes existe, grâce à la promesse républicaine d'égalité. C'est aussi lié au manque flagrant d'études sociologiques et de statistiques qui prennent en compte le genre et ceci quel que soit l'échelon territorial...* »

#### Les actions entreprises

- Mise en place d'un bilan social genré, au sein de la ville de Nantes. Il a pu être souligné, à l'issue de cette étude, un écart salarial significatif entre femmes et hommes de même catégorie. Les grilles indemnitaires des agents ont donc été réajustées en conséquence. « *A titre d'exemple, les agents des*

espaces verts, largement masculins, avaient des indemnités plus intéressantes que les ATSEM, métiers dans lesquels les agents sont largement féminins. »

- Séminaires de formations menés auprès des élu-es et des directions des services techniques. Il a ainsi pu être demandé un diagnostic propre à chaque politique pour évaluer comment mieux intégrer des mesures en faveur de l'égalité femmes-hommes.

## CONSEIL N° 3

### RENDRE VISIBLE EN EXTERNE

Les journées telles que le 8 mars - *Journée internationale pour les Droits des femmes* - et le 25 novembre - *Journée contre les violences faites aux femmes* - sont des outils de visibilité.

#### Actions entreprises

- **la Journée du 8 mars** souligne désormais la transversalité des Droits des femmes en traitant d'une thématique différente chaque année (*femmes dans l'art, femmes entrepreneures, femmes et développement durable...*).
- **Inscrire la ville dans des réseaux nationaux.** En participant à ces réseaux (*Laboratoire de l'égalité, l'Association française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE), Le Haut Conseil à l'Égalité...*), la ville de Nantes a gagné une notoriété qui aide à renforcer son engagement au niveau local.



**Dominique TRICHET-ALLAIRE**

CONSEILLÈRE MUNICIPALE EN CHARGE DES DROITS DES FEMMES  
dtrichetallaire@gmail.com

## CONSEIL N° 4

### DES OUTILS POUR AGIR

- **La Charte Européenne pour l'Égalité.**

La « *Charte européenne pour l'égalité femmes-hommes dans la vie locale* », créée par l'AFCCRE, a le double avantage de couvrir tous les domaines de compétences des collectivités territoriales et d'obliger à un plan d'action. Dominique Trichet-Allaire : « *Faire voter la Charte en conseil municipal permet d'impliquer activement la Municipalité. C'est un engagement symbolique qui doit être suivi d'effets !* »

Adoptée en mars 2012, la charte a été rapidement suivie d'un premier bilan qualitatif, présenté en septembre 2012, aboutissant à la commande d'un bilan descriptif des actions menées par la ville.

- **Un plan d'action pour Nantes.** Il a été présenté en réunion interne à la ville de Nantes en février 2013 et a permis de fixer les suites à donner :
  - sensibiliser les élu-es et les cadres dirigeants au genre ;
  - proposer dans chaque direction des actions pour favoriser l'égalité femmes-hommes ;
  - organiser une concertation avec la société civile.
- **La journée de la jupe.** Dominique Trichet-Allaire a pris l'initiative de faire « *se rencontrer des acteurs de la vie éducative (périscolaire, associations de quartier, écoles, associations à destination des jeunes, médiathèques, etc.) concernés par les relations filles-garçons* ». A travers la jupe sont réinterrogées les interdictions légales ou

sociales faites à certaines catégories de personnes quant aux habits qu'ils/elles peuvent porter, aux comportements, mais aussi aux usages de la ville (*s'habiller comment, pour aller où, à quelle heure etc.*).

## Si j'étais Maire...

« *Je créerais une mission budgétée pour travailler transversalement avec l'ensemble des directions de la ville.* » Plusieurs initiatives pourraient ainsi être menées :

- **Urbanisme :** aménager la ville pour que son usage soit égalitaire tant pour les femmes que pour les hommes ;
- **Finances :** analyser le genre du public destinataire pour chaque ligne budgétaire ;
- **Sports :** mettre en place des mesures de sensibilisation au sport en direction des jeunes filles et des femmes et soutenir la lutte contre les comportements sexistes ;
- **Développement économique :** proposer un accompagnement à la responsabilité sociale et environnementale (RSE) axé sur l'égalité professionnelle ;
- **Éducation :** signer des conventions avec le Planning familial, le CIDFF, le centre LGBT et l'Espace Simone de Beauvoir pour que chaque école primaire ait une intervention par mois sur le vivre ensemble, la vie sexuelle et affective, etc.
- **Enfance :** engager un véritable plan de développement des places de crèche.

## Aller plus loin

La « *Charte européenne pour l'égalité femmes-hommes dans la vie locale* »

<http://bzh.me/afccre>

L'AFCCRE : [www.afccre.org](http://www.afccre.org)

L'ABCD de l'égalité : <http://bzh.me/abcdega>

Le printemps de la jupe et du respect

<http://www.printempsdelajupe.com>

Genre et ville : <http://www.genre-et-ville.org>

Publié par la FEVE en juillet 2014 Responsable de la publication : Jean-François CARON, président de la FEVE ★ Responsable de la rédaction : Arnault COSTILHES, directeur ★ Coordination : Catherine CANDELIER, membre du bureau de la FEVE & Magali DEVAL, chargée de mission.



la formation des élu/es est assurée par le Cédis  
[www.cedis-formation.org](http://www.cedis-formation.org)

[ PUBLIINFO ]